TOUT VA MIEUX !

Périodique à périodicité aléatoire n°75 (au mieux trimestrielle) du syndicat national SUD Travail Affaires Sociales

EDITO de la rédac :

2022, une année qui commence aussi mal que celle qui vient de s'achever… Entre réformes pas digérées, présidentielle hors-sol comme les tomates le sont en plein hiver et guerres partout dans le monde. Le ministère n'est pas dans un meilleur état après la réforme de l'OTE bien au contraire ! L'ingérence de la préfecture se manifeste partout. Les densifications immobilières vont bon train. Les procédures du SGC ont été vraiment pensées pour nous mettre des bâtons dans les roues entre les parcours du combattant pour acquérir un nouveau stylo, ordinateur ou un billet de train. L'administration centrale du ministère renvoie à bon train au SGC pour les agent·es placé·es en DDETS et à personne pour les autres.

Dans cette morosité ambiante, la rédac a fort heureusement plus d'un tour dans son sac. On est tout d'abord ravi·es de vous présenter notre nouvelle rédac' cheffe : Quéchuette, elle a son petit caractère mais on espère que vous l'aimerez autant que nous. Sinon vous retrouverez nos articles de fond sur les sujets du ministère, un super grand jeu, le point météo et des histoires plus vraies que vrai !

Cœur avec les doigts !

Nouvelle rédac cheffe au TVM : Bienvenue Quéchuette !



Etat civil

Prénom : Quechuette
Age : On ne sait pas (celui que vous lui donnez)
Domicile : local syndical de SUD TAS

Métier :

Rédac cheffe du TVM, inspectrice des travaux finis, chargée de mission en bêtises diverses et variées, secrétaire du grand n'importe quoi, représentante du personnel sous payée et surexploitée.

Elle est un peu nous tou·tes à la fois

Signe particuliers :

Couettes blondes ou rousse selon votre degré de daltonisme (on a eu un grand débat interne à la rédac à ce sujet), robe violette, pull à col roulé vert et collants à rayures quel que soit la saison. Capacité incroyable a faire sortir ses couettes de son casque de chantier

Caractère :

Impulsive, râleuse, un peu soupe au lait, légèrement susceptible mais aussi joyeuse, imprévisible, impertinente tout simplement attachante.
Bref tout l'esprit de SUD TAS concentré dans cette sale gosse !

L'art de faire rentrer dix éléphants dans un magasin de porcelaine : la densification vue des services

Il existe une petite maxime fort connue en tout cas au nord de la France (peu importe que votre nord commence à la station-service des Arnavaux, au-dessus de Montauban ou encore pour les nordien·nes d'entre nous au-dessus de Douai) qui dit que l'on fait les choses comme un éléphant dans un magasin de porcelaine. C'est-à-dire avec une délicatesse proche du zéro absolu. On peut pas tellement lui faire de reproche au pachyderme de tout péter dans la fabrique de porcelaine vu sa taille et son volume (environ 4 m de haut pour un poids de compète à pas loin de 6 tonnes pour les chiffres). Mais tel n'est pas le sujet de cette chronique…



Non bien évidemment… Il est question de bâtiment … Nous apprenons par voie d'agent·es révolté·es que les projets de densifications vont bon train dans les DDI et autres futures cité administratives … Nous déplorons que par exemple à Tarbes, ville connue pour son mètre carré bâtit hors de prix[1], on densifie comme on peut au point de créer un open-space de 9 personnes. On vous laisse imaginer les conséquences pour les collègues : des téléphones qui sonnent en permanence, des gens qui parle et un espace pour travailler aussi réduit qu'un timbre-poste. Pour toute réponse à ces conditions de travail pourries, l'administration répond que comme vous êtes en télétravail vous ne serez jamais là tous en même temps… Au prix du m² ça aurait été trop demandé des bureaux individuels qui permettent à tou·tes de travailler dans des conditions décentes, voire agréables. Dans l'idéal avec vue sur les montagnes… On en demande trop peut-être ?

Même constat aux antipodes de la métropole française, puisqu'à Lille il a été envisagé un temps de mettre jusqu'à treize agent·es dans le même bureau open-espace (appelez ça comme vous voulez de toute façon c'est pourri et pas bon pour la santé !). Certes le m² bâtit y est un peu plus cher que dans la charmante ville de Tarbes, mais quand même, on est obligé de pourrir la vie des gens qui bossent sous prétexte de rationaliser les coûts ? Quant au quartier choisi, évidemment il est loin de la gare et en bord d'autoroute… Economie du mètre[2] [2] oblige. D'ailleurs, de quoi on se mêle puisque c'est la préfecture qui décide ? Rétropédalage quand même un peu … On propose de rajouter des cloisons pour faire d'un open-space deux bureaux … C'est pas mieux que si c'était pire…

Pourtant les constats scientifiques sur la qualité de vie au travail sont clairs, le travail en open space c'est naze ! L'AHI 33 (service de santé au travail girondin) note dans les principaux inconvénients

- **nuisances liées au bruit ambiant**
- **problèmes de température des locaux**
- **problèmes d'éclairage**
- **Gênes liées à l'implantation :**
  - **absence de confidentialité**
  - **manque d'intimité**
  - **nuisances visuelles liées aux circulations des collègues dans l'espace**
- **Gênes liées à l'organisation du travail :**
  - **mise en concurrence des salariés**
  - **fort sentiment de surveillance (management et collègues)**
  - **interruptions fréquentes dans les tâches**

[1] environ 1300 € m² bâtit à titre de comparaison à Cannes on est en moyenne à 6000 euros le m²
[2] Environ 3750 € m² on ets toujours pas au niveau de paris et de ses 12 000€ le m²

A se demander (attention minute complotiste !) si l'administration n'entend pas secrètement nous foutre en télé travail permanent avec quelque espace de travail partagé mais non attribués ! En gros faire tenir 100 éléphants dans un mètre carré (ce qui n'est pas possible voir plus haut) vu que de toute façon les agent·es ne se croiserons plus parce qu'ils ne viendront plus au bureau.

Rationaliser les coûts mais à quel prix celui de la santé des agent·es, très pour nous … les éléphants que nous sommes s'en souviendront…



Représentation de la densification immobilière par l'administration…
(Artiste inconnu·e, début du 21 ème siècle)

Quand le PRA n'est pas un objectif régional prioritaire



Mi-décembre 2021, un agent de contrôle breton reçoit un mail transmis par sa RUC pour le téléchargement d'un PRA.

Ce mail a été transmis mi-octobre 2021 par un entreprise de désamiantage sur la boîte mail de la direction de la DDETS. Et oui! plus rien n'arrive directement aux agents sans être scruté par la direction qui en fait sa principale activité. Comme ils disaient pour wiki't: plus on fait de contrôle, plus on pourra demander d'effectifs. En l'occurrence, nos chefs ont bien compris le message vu la progression de leurs effectifs malgré la baisse des effectifs d'agents.

Ce mail arrive donc dans la boîte de la direction et est relayé le lendemain par l'agent qui gère cette boîte mail vers la directrice du Pôle Travail et Relations sociales pour transmission au RUC puis à l'agent concerné. Vive les circuits-courts !

Surprise ! Problème ! Stupeur ! La directrice du Pôle Travail et Relations sociales répond: "je ne comprends pas l'objet du message: je ne sais pas ce qu'est le PRA"

Et l'agent en charge de la boîte mail issue de la DDCS de répondre à la directrice du Pôle Travail et Relations sociales : "Le PRA est le Plan de Retrait Amiante"

Au moins, le flicage des mails aura permis à la directrice du Pôle Travail et Relations sociales depuis avril 2021 et responsable d'unité départementale de mai 2020 à mars 2021 d'apprendre la signification de l'acronyme PRA. L'étape suivante sera de lui apprendre que le PRA doit être transmis un mois avant la réalisation des travaux et cela lui permettra d'éviter de prendre 2 mois pour le renvoyer à l'agent concerné.

C'est quand même beau un directeur qui s'intéresse autant au travail de ses agents.

Dialogue social : Le grand cirque est ouvert !



Si pour nous SUD Tas, le dialogue social et particulièrement les instances, ne sont qu'un outil nécessaire à la construction d'un rapport de force avec l'administration mais aussi à obtenir des informations sur la sauce à laquelle nous allons être mangé·es ! (A la rédac, on aime la sauce burger ! avec les frites). Mais en ce moment, on la fâcheuse impression que l'administration nous prend pour des jambons et sans mayonnaise. Récit de ses petits irritants qui pris séparément ne sont pas gravissimes mais qui peuvent un tantinet agacer à la longue …

Nous avons appris par des voies dérobées (protection des sources oblige !) que les OS allaient purement et simplement évacuée du conseil d'administration de l'INTEFP. On ne pas dire que nous soyons très attaché·es a cette instance fantoche. Sa composition est formée majoritairement de personne représentant l'administration sous toutes ses formes et coutures, créé de facto une majorité favorable à toute proposition de l'administration même les plus surprenante.

Mais revenons à notre évacuation du CA de l'INTEFP… C'est donc sans ménagement ni consultation que nous interpellons l'administration, au cours d'un CTM de février pour connaitre les raisons de cette éviction mais également si des consultations ont été menées, il se peut que ce point nous ait échappé. Pour toute réponse nous apprenons que d'une part cette modification intervient suite à la publication d'un futur décret réformant l'INTEFP et que cela fait suite à la demande de la réforme de la « gouvernance » de l'INTEFP. On en profite donc pour faire sauter la représentation des usager·ères de l'INTEFP, les agent·es de ce ministère, mais c'est la cour des comptes qui le demande.

On n'en saura pas plus secret défense sans aucun doute.

Vous en voulez encore ?

Lors de ce même CTM, pour lequel nous étions réconvoqué·es suite à un avis unanimes des OS, l'administration se contente de reproposer le même dossier. Pour mémoire, il s'agissait de supprimer une unité de contrôle en Alsace. L'administration comme à son habitude ne se démonte pas. Interrogée sur le fait que le projet représenté n'a pas bougé d'un iota, l'administration nous répond au final : « Oui mais vous comprenez, c'est un projet régional, nous on n'a pas la main dessus … »

Faudrait peut-être arrêter de prendre les gens pour des c***.

Vous en voulez encore plus ?

Nous avons appris par le biais d'une sombre niouzeletteur de la DRH nationale que nos locaux syndicaux vont purement et simplement être délocalisés, déménagés en gros. Nous prévenir pour que nous les utilisateurs et utilisatrices de ces locaux puissions prendre les devants, et préparer notre déménagement…

Nous avons sollicité l'administration pour avoir des précisions… Nous attendons toujours…

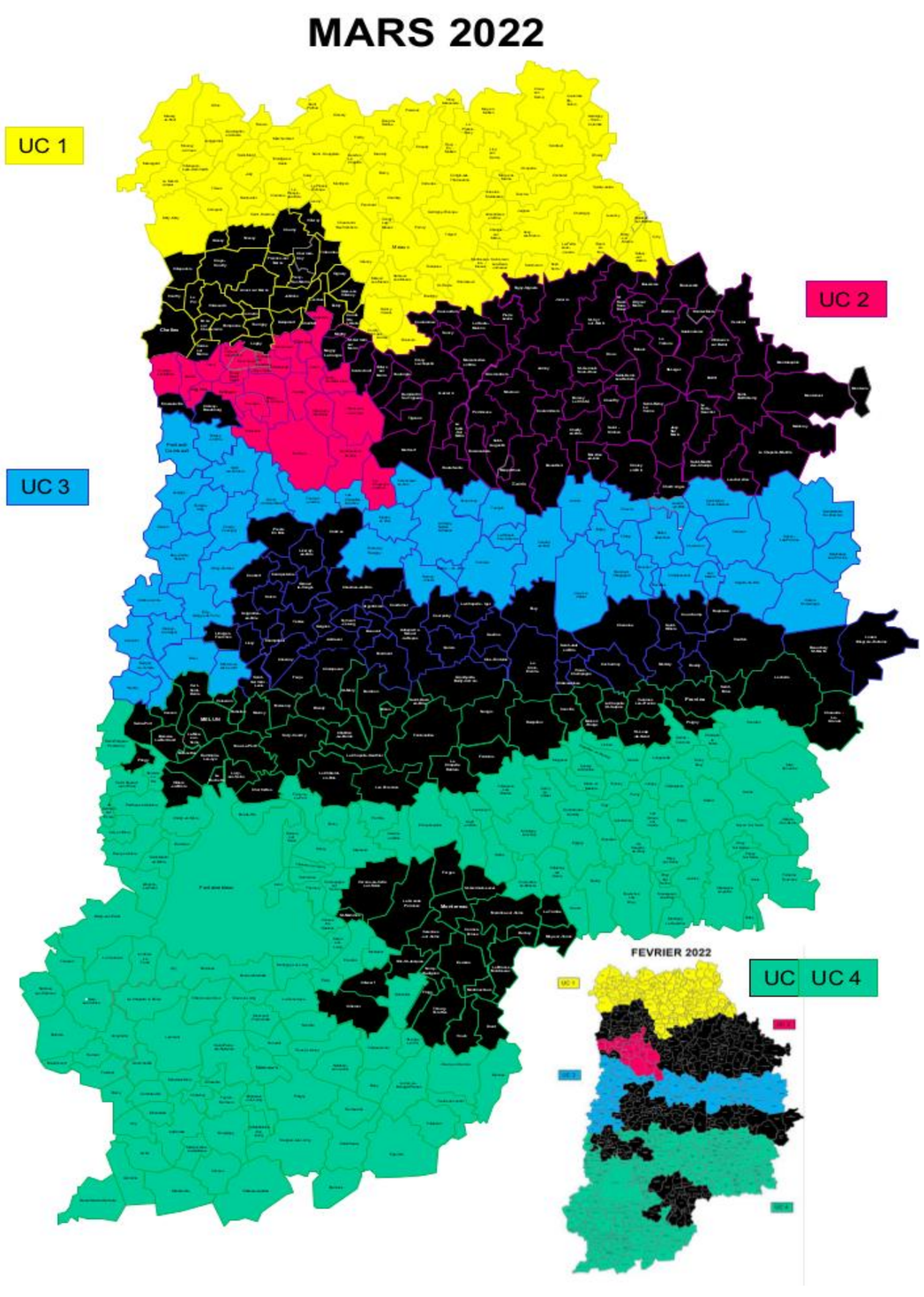

Le fil météo des sections

Mars 2022

LA PERTURBATION INTÉRIMAIRE GAGNE DU TERRAIN EN SEINE-ET-MARNE POUR S'ÉTABLIR À SON PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE.

LES GIBOULÉES CONCERNENT NOTAMMENT LA PARTIE CENTRALE DU DÉPARTEMENT.

LES TEMPÉRATURES SONT STABLES (DONC TOUJOURS ÉLEVÉES) ET L'AIR FRAIS SE FAIT DE PLUS EN PLUS RARE. UN VENT NOUVEAU SERAIT BÉNÉFIQUE POUR RAFRAICHIR L'ATMOSPHÈRE.

LE 4 MARS, NOUS FÊTERONS LES CASIMIR MÊME SI LE TEMPS DES RIRES ET DES CHANTS N'EST PAS POUR TOUT DE SUITE.

PROCHAIN FIL MÉTÉO LE 1ER AVRIL (SANS BLAGUE)

TRADUCTION POUR LA DIRECTION :
IL MANQUE 12 AGENT.ES DE CONTRÔLE

LE JEU DE L'OIE DE L'OTE

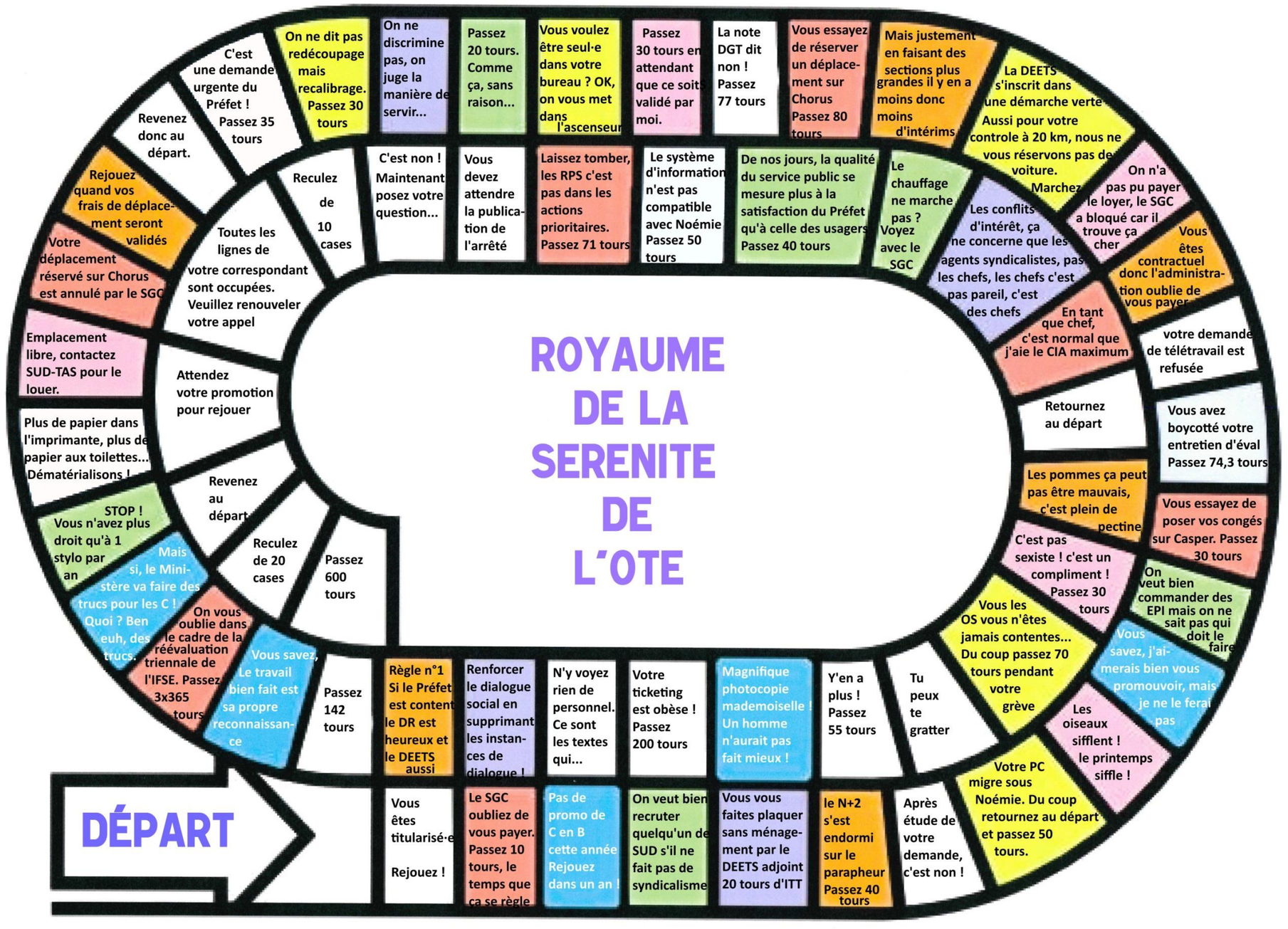

Moi, chargée de mission à la Cohésion sociale

Transfuge de l'inspection du travail, mon aventure commençait par un renoncement amer : nous sommes de moins en moins nombreu·ses dans ce cas, mais j'avais passé un concours pour intégrer un corps technique et exercer un métier bien spécifique de service public dans un ministère déterminé, auxquels les circonstances m'amenaient à devoir renoncer.



D'amère, je passais à dubitative en découvrant l'intitulé de mon poste sur la porte de mon bureau (notez déjà que, pas encore arrivée, mon bureau était déjà prêt pour moi (et avec une dotation exhaustive de matériel de bureau, oui Madame, oui Môssieur)). « Chargée de mission »… Autant dire l'incarnation faite intitulée de l'utopie gouvernementale néo-libérale. Autant dire mon cauchemar d'agente de production de service public. Je m'explique.



Et de Un, « chargée de mission » ne figure aucun métier, aucune fonction, aucune mission, aucune tâche : il est topique du rêve de la polyvalence absolue et de l'absence totale de culture professionnelle, le fonctionnaire fongible et interchangeable qui, seul, trouve grâce aux yeux de l'Etat, portion congrue de la tolérance pour ce qu'il reste de principes de la Fonction publique, dont la titularité du grade.



Et de Deux, « chargée de mission » suggère que nous ne serions pas « au service de » mais « chargé·es de »… Toute une philosophie : le service public sans public. « Charges » sociales pour le capital, la population est tout autant une « charge » pour les services de l'Etat. Au temps pour leur force de travail qui nourrit le premier, et leurs impôts et taxes qui alimentent les seconds.

Et de Trois, le « service » est mort, vive la « mission » ! Comme il ne saurait s'agir, en raison de ce qui précède, de la Mission séculairement sacrée de se mettre au service des personnes, à chacun·e selon ses besoins, bref, au service de l'intérêt général, reste la mission (sacrément séculaire) confiée par la Sainte Trinité : au nom du Pouvoir politique, de la Préfecture et de la Ligne Hiérarchique, Amen (Evangile selon BFM TV, interview ministérielle 1 599 843, verset du jour (de l'heure ?)).

Mais ce n'était pas la moindre de mes surprises. Le doute a laissé place à une authentique stupéfaction en découvrant qu'on pouvait partager un sens commun avec sa ligne hiérarchique et son ministère. Les roses y sont rouges et les bleuets y sont bleus. C'est bien ce qui me semblait, mais, après sept ans de « système d'inspection du travail », je m'étais presque laissée convaincre que les roses étaient brunes et les bleuets jaunes. Alors, évidemment, point de chimère : quand le ou la préfète pète, c'est la direction de service déconcentré qui pue (et les agent·es qui toussent), et encore : effectif à l'os, postes vacants ; réorganisations permanentes ; applicatifs métier conçus en hommage au Minitel (1ère génération). Heureusement, j'y trouvais suffisamment de points de repères pour que l'acculturation ne soit pas trop violente : à cet égard, la fusion avait été correctement préparée dans une harmonisation préalable de l'habitude de lutter contre vents et marées pour travailler et de vider l'océan avec une fourchette.

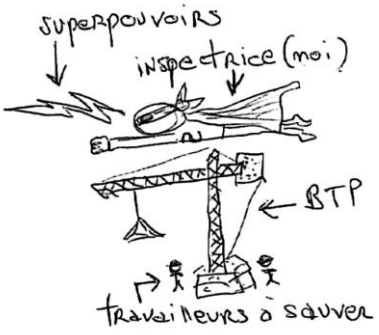

Mais quand même, quel soulagement de ne plus perdre 80 % de mon énergie professionnelle à lutter contre ma hiérarchie, éviter ses sabotages, planquer mes idéaux et faire semblant de respecter leurs objectifs, outre les 30 % d'espace mental consacrés à trouver des stratégies psychologiques de compensation de cette perte de sens, non sans une certaine dissonance cognitive et une consommation certaine d'anxiolytiques.

Enfin, un peu honteuse, je savourais le soulagement de quitter la « première ligne » du service au public pour rejoindre les troupes de l'Etat donneur d'ordre qui sous-traite ses missions sociales au secteur privé associatif et ses légions de travailleur·euses exploité·es, sous-payé·es, précarisé·es qui, comme moi avant elles et eux, écument le terrain fleur au fusil et fourchette en poche pour vider l'océan de misère de la cinquième puissance mondiale (cocorico) jusqu'à l'écœurement.



Je suis parfois tentée de m'indigner que l'Etat lui-même use de ce procédé, que, sous l'intitulé « fausse sous-traitance », il appelle à contrôler et sanctionner avec acharnement quand il s'agit du privé marchand (enfin, pas Bouygues, ni Vinci, ni l'UEFA, ni GL Events, etc. : faut quand même répondre aux actions prioritaires avec « discernement »).

Après tout, tout le monde (sauf les travailleur·euses, c'est une constante) y trouve son compte : l'Etat n'a pas à déclarer ces cohortes comme fonctionnaires pesant son PIB, son déficit, sa dette, il n'a pas à se frapper leurs contestations et revendications, et les directions d'associations peuvent de leur côté confortablement se retrancher derrière les cordons trop fermés de l'Etat financeur. Fût un temps où ce choix fût revendiqué par préférence tant à la tradition de la charité religieuse et moraliste qu'à la perspective d'une tutelle étatique tributaire d'instrumentalisations politiciennes.



Ce qu'il y a de formidable, avec le New Public Management, c'est qu'il arrive toujours à trouver un compromis défini non pas comme synthèse de deux objectifs antagonistes mais comme alternative ne satisfaisant aucun des objectifs pouvant être éventuellement perçus comme légitimes par les uns ou les autres dans la situation. Ni humanisme divin, ni initiative citoyenne indépendante, donc : grâce à la gestion par dotations annuelles (versées en fin d'année…) et autres subventions ponctuelles à reconduction flexible, assorties de leurs lots d'indicateurs, quand ce n'est pas franchement de conventions d'objectifs et de moyens, il faudra quand même bien rentrer dans le rang des priorités de l'Etat en fonction de la lubie du moment, et accessoirement consacrer des ressources non négligeables à satisfaire sa passion bureaucratique. A ce stade, je m'arrête, je respire et je me rappelle qu'il vaut mieux ne pas trop prendre de hauteur pour travailler dans l'Administration sans y laisser sa santé mentale, voire sa peau.



S'il y a bien une chose apprise à l'inspection du travail que je peux réutiliser à la cohésion sociale, en dehors des formules de calcul Excel (non pardon, Calc.), c'est de bien garder la focale sur les petites victoires et autosatisfactions ponctuelles dans lesquelles nous pouvons encore avoir l'impression d'avoir répondu à une demande et un besoin, changé quelque chose pour quelqu'un·e, produire du lien social et du vivre-ensemble.

Enfin, moi, je suis gestionnaire de BOP, mais y a d'autres services du pôle Cohésion sociale qui le font.

Ce monde vous rend fou !

Depuis que l'OTE est passée sur nous, on ne peut pas dire que la situation matérielle en service déconcentrée se soit améliorée, c'est même plutôt le contraire… Les agent·es des services régionaux ne sont pas les plus touchés par cette réforme en tout cas s'agissant des conditions matérielles de fonctionnement.

Pour ce qui est des services départementaux, et le passage sous la houlette préfectorale on peut dire qu'il y a de quoi envoyer tout péter ! Premier point de crispation, l'omnipotence du SGC qui décide de tout et qui ne fait pas grand-chose. On ne reviendra pas sur les remarques désagréables entendues par certain·es d'entre nous (voir notre TVM précédent), ni sur les déficiences matérielles comme par exemple plus de papier toilette ou encore d'accueil en site détaché.



Notre principal point d'échauffement en ce moment, c'est la préfectoralisation de l'informatique. Celle-ci a commencé par la suppression pure et simple de nos adresses mails ministérielles. Cet outil merveilleux, quand il marchait, nous permettait de communiquer avec nos collègues dans toutes les régions tout les départements. Pour cela il suffisait de taper de façon plus ou moins proche le nom du ou de la collègue avec qui vous souhaitiez entrer en communication et là, magie de l'informatique, le logiciel vous trouvait votre correspondant·es (sauf si vous êtes comme certains à la rédac que vous confondez les noms de ville là le logiciel ne pouvait rien pour vous).

Le passage sur Mélanie a été plus ou moins difficiles selon notre capacité à manier l'outil informatique, mais le passage sur Noémie est un Everest à lui tout seul.

En témoigne cette trace archéologique laissée par un·e agent·e d'un service de renseignement…

« Il y a bien longtemps dans un site détaché fort fort lointain.

Vendredi 4 Février 2022 :

Mais qui est donc cette personne avec ses grands cartons qui se balade à notre étage… C'est l'informaticien qui vient nous connecter au réseau Noémie. Il a l'air pressé ce monsieur. Je pointe et vais boire mon café avant l'ouverture de la ligne nationale… Pendant ce temps l'informaticien fait ses petites affaires…

Au service des renseignements,

Je retourne à mon bureau après le café. J'ouvre mon ordinateur et je me rends compte qu'il est plus petit que l'ancien… ça va être pratique pour travailler à la maison… J'ouvre ma boite mail sur Mélanie. Malheureusement dès l'ouverture de Mélanie, je sens les problèmes pointer le bout de leur nez… 10 minutes pour ouvrir le logiciel puis 5 pour ouvrir le moindre mail…

Il est l'heure de prendre les appels de la ligne nationale, tant pis pour les mails…Ah bah non je ne peux pas! Je ne peux connecter mon téléphone vu que je n'ai pas accès au bandeau de connexion. Je demande à ma collègue si elle peut le prendre à ma place, le temps que les choses s'améliorent. Elle me répond que elle non plus n'y arrive pas. Nous nous décidons de guerre lasse à remettre à jour la documentation pour patienter. Ma Zenitude habituelle en prend un coup, j'insulte l'ordinateur avec des mots grossier, car bien évidemment nous n'avons pas accès au serveur contenant notre documentation… je décide d'aller voir si l'herbe est plus verte dans le couloir d'en face à l'inspection…

A l'inspection du travail,

Je traverse le couloir et me rend dans le couloir de l'inspection pour m'assurer que les problèmes ne touchent pas que mon couloir. Ô rage Ô désespoir, mes collègue sont dans le même état d'énervement que moi ce qui n'est pas peu dire…. Toutes et tous se plaignent de lenteurs (dans le meilleurs des cas), d'absence de connexion à internet ce qui implique que plus personne ne peut badger. Les collègues ne peuvent plus ouvrir WIKI'T, ni accéder au commun. Je vois certaines de mes collègues utiliser leur téléphone comme Modem et d'autres qui ne peuvent plus rien faire, notamment Isabelle qui n'arrive même plus à ouvrir son ordinateur pour cause de mot de passe refusé…

Je finis mon tour de la boutique et me je rend compte que au secrétariat les photocopieurs ne fonctionnent plus et affichent un sombre message d'erreur qui comble de l'ironie s'imprime… Quant à l'affranchisseuse elle bien entendue en panne mais au moment d'entrer dans le secrétariat plus de son plus d'image… »

A la rédac, nous avons exhumé le cahier CHSCT pour connaitre la suite de cette passionnante aventure. A la page du 4 février 2022, il y est écrit

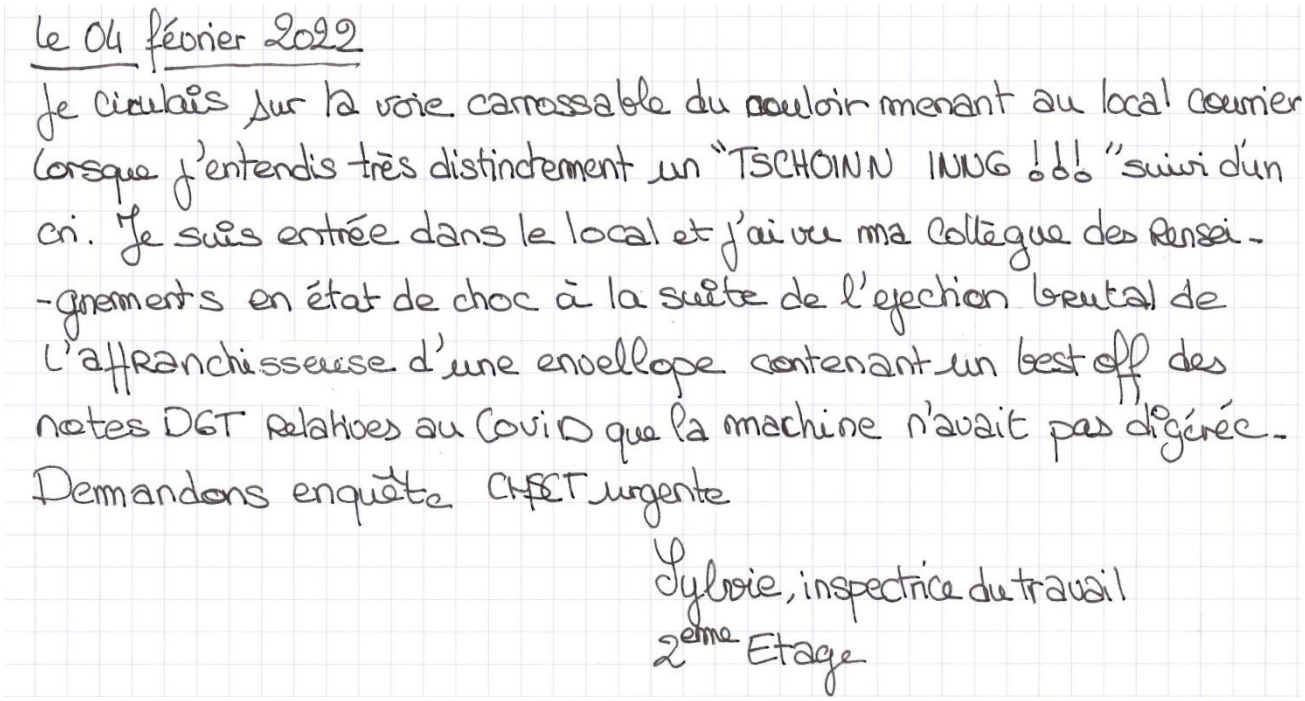
le 04 février 2022
Je circulais sur la voie carossable du couloir menant au local courrier lorsque j'entendis très distinctement un "TSCHOINN INUG !!!" suivi d'un cri. Je suis entrée dans le local et j'ai vu ma collègue des Renseignements en état de choc à la suite de l'éjection brutale de l'affranchisseuse d'une enveloppe contenant un best off des notes DGT relatives au Covid que la machine n'avait pas digérée.
Demandons enquête CHSCT urgente
Sylvie, inspectrice du travail
2ème Etage

De la com, encore de la com, toujours de la com et rien que de la com…

L'égalité professionnelle qu'on vous dit, sera, est et restera comme une grande cause du quinquennat d'E. M. Du coup à force de communiqués de presse, de conférences de presse et d'annonces tonitruantes le ministère met les bouchées doubles sur le sujet. Bien entendu aux entreprises récalcitrantes il promet les pires tourments et beaucoup de nuits sans sommeil… Et pour cela il mobilise les services de l'inspection du travail.

Mais de quoi parle-t-on, au juste ?

De l'index que les entreprises doivent publier chaque année.

Nous ne vous ferons pas l'affront de détailler ici les points relatifs à cet index ni les outils mis à disposition des services ni les éléments de la législation en vigueur, toutes ces choses vous les connaissez de par vos fonctions, vos missions et votre implication dans un service public au service de ses usagers et au contrôle de ses assujettis.

Nous nous étendrons plutôt sur les pressions exercées à l'interne afin de permettre à notre administration de répondre aux effets d'affichage développés par le ministère. Il n'est pas une semaine sans que les différents

échelons hiérarchiques comme DGT, Pôles T, DDETS n'abordent le sujet par des communications internes qui ressemblent à s'y méprendre à des injonctions toujours plus péremptoires.

Même des préfets s'y mettent et en dépit de l'article 6 de la convention n°81 de l'OIT qui précise notamment : « …les conditions deservice leur assurent la stabilité dans leur emploi et les rendent indépendants de tout changement de gouvernement et de toute influence extérieure indue. » et n'hésitent pas à prendre des décisions qui entravent le bon fonctionnement des services et surtout interfèrent avec les missions de l'inspection du travail.



Cette garantie d'indépendance est reprise au 2nd alinéa du L.8112-1 mais force est de constater que pour certains lecteurs du code du travail cette disposition a dû être effacée à l'aide d'un « blanco » (expression moderne des ciseaux d'Anastasie ou procédé de censure de la presse à partir de la 2nde moitié du XIXème siècle).

Et ce n'est pas le seul alinéa de cet article qui a été « blancotter » puisque les échelons d'appui et d'animation de l'inspection du travail s'asseyent sans aucune retenue sur le principe énoncé à l'avant dernier alinéa qui a le malheur de stipuler « Ils sont libres d'organiser et de conduire des contrôles à leur initiative et décident des suites à leur apporter. ».

Ces deux principes, pourtant garants d'un bon fonctionnement de l'inspection du travail, doivent être perçus comme des entraves à son contrôle et à sa mise au pas…

De plus, cette façon de vouloir régenter et encadrer l'action de l'inspection laisse supposer que les services ne faisaient rien, ne font rien et ne feront rien sur le sujet de l'égalité professionnelle si les contrôle du désormais sacro-saint index et de sa date de publication ne sont pas réalisés, diligentés par l'inspection sous le regard permanent de l'ensemble de la chaîne hiérarchique et de tout le saint-frusquin.

Or, ne lui en déplaise, l'inspection du travail n'a pas attendu cette réforme (ô combien fondamentale) mettant en place le hochet de l'index pour se pencher sur le sujet.

L'inspection du travail n'a pas attendu que sortent les nouveautés législatives mettant en place l'index égalité professionnelle et son obligation de publication pour intervenir, contrôler, mettre sous « surveillance » en assurant veille et vigilance les secteurs d'activités et les entreprises friandes du recours à une organisation du travail privilégiant le temps partiel imposé dont sont prioritairement victimes les femmes, friandes des procédés de discriminations à l'embauche, de discriminations à l'accès à certains postes de travail, de discriminations salariales, de discriminations de promotion, entre autres discriminations liées au sexe.

Mais bien entendu tout ce travail de fond n'a pas été « valorisé » (comme notre administration aime à le dire maintenant) puisque l'indicateur n'existait pas (CQFD) et, sauf à regarder de plus prêt et analyser l'action de l'inspection du travail (en lieu et place de simplement compter les bâtons et mettre les sections, UCs, départements en concurrence), il est considéré comme n'existant pas et n'ayant jamais été mené.

A croire qu'avant la création des indicateurs et des onglets spécifiques à cocher dans WIKIT, les agents de l'inspection du travail dissertaient sur les couleurs du temps, jouaient à la belote et utilisaient les voitures de service pour faire du tourisme et griller de l'essence.

A croire qu'avant l'index égalité professionnelle et son obligation de publication les agents de l'inspection du travail ignoraient les discriminations subies par les femmes dans le monde du travail et par voie de conséquence n'utilisaient aucun moyen pour participer, dans le cadre et la limite de leurs prérogatives et champs d'action, à les combattre.

A croire également que grâce à la mise en place de cet index (et son obligation de lalalalère) et surtout le panel de moyens coercitifs à effets immédiats (haha) mis en place ont du jour au lendemain bouleversé les choses.

Certes il y a des accords (ou des plans d'action), certes les index tendent à être > ou = à 75, certes la date de publication est + ou – respectée mais qualitativement les entreprises mettent elles vraiment le paquet sur le respect du principe d'égalité femmes/hommes ?

Demandons aux femmes de ménage des entreprises de nettoyage, demandons aux aides-soignantes des cliniques privées, aux caissières des grandes surfaces, aux ouvrières des abattoirs, à celles des entreprises de l'agroalimentaire, aux ouvrières et saisonnières des entreprises de travaux agricoles, aux ouvrières des entreprises de confection, aux petites mains de la haute couture, aux femmes qui multiplient les CDD, aux femmes qui trustent les premières places quand des licenciements économiques se profilent, aux femmes qui pensent ou gueulent (comme cette jeune ouvrière dans le film de 1968 Reprise du travail aux usines Wonder) « Non, je ne rentrerai pas, je ne foutrai plus les pieds dans cette taule, c'est trop dégueulasse ! »

Pour prendre sa part et toute la place qui lui revient en matière de contrôle sur le sujet, l'inspection du travail a plus besoin de moyens (agents, outils, appui, défense de son action) que d'effets (de manches) par la mise en place de hochets censés démontrer l'intérêt que les politiques portent à la problématique et qui, même en fixant des pénalités financières qui peuvent être conséquentes, sont dérisoires car leurs effets trop différés dans le temps.

La lutte pour l'égalité professionnelle est une réalité quotidienne pour les salariées et elle se gagnera par la lutte pour des droits et leur respect, pas par des calculs et publications d'index, pas par des accords qui trop souvent lorsqu'ils sont négociés, écrits et déposés finissent au fond d'un tiroir et qu'on ressort juste quand le ministère du travail fait les gros yeux et menace d'une mise en demeure…

Grève des IET-ITS à l'INTEFP

Hors délai du préavis, la direction, après avoir été relancée par nos soins, a bien voulu recevoir une délégation pour discuter des revendications. Nous soulignons que les dispositions légales du Code du travail qui obligent les parties à négocier dans le délai imparti du préavis (5 jours francs) n'ont pas été respectées. Irrespect qui constitue en l'espèce un délit d'entrave et aura obligé les ITS à faire grève. Pourtant, il nous est constamment demandé d'être exemplaires en termes de réglementation…

Nous arrachons donc un RDV avec Monsieur le Directeur, le Secrétaire Général, La directrice adjointe, la directrice des études et l'agent comptable de l'INTEFP !

Rends l'argent !

Nous faisons remarquer à la direction que depuis le 1er mars nous sommes ITS et que ce changement de statut implique des changements administratifs auxquels les textes actuels ne font pas référence en termes d'indemnisation de frais de stage ou de mission.

Malgré cela, l'INT décide (après avoir soit disant interrogé la DRH mais incapable de nous fournir de trace écrite de cet échange) de continuer à appliquer de façon défavorable, les textes sur les taux relatifs aux IET.

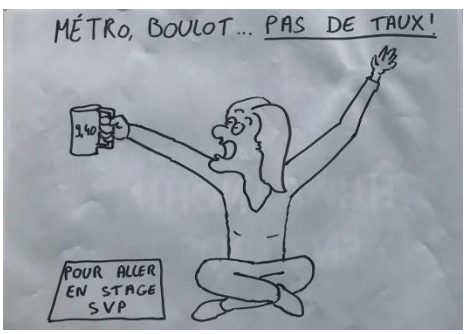

Résultat, les ITS envoyés en CIF pour se former, vont devoir payer (encore une fois) sur leurs deniers personnels les frais de repas et de transports quotidiens pour suivre leur formation : les ITS percevront 14,10 euros/jours pour se nourrir et payer les transports quotidiens (pour Paris les frais pour se rendre à St-Denis représentent 28,5 euros pour la semaine et comptez 15 euros le repas du midi au « restaurant administratif » non subventionné pour nous)



De Surcroit, l'agent comptable ne cesse de comparer la situation des IET à celle des agents de l'INTEFP, ou encore d'évoquer leur propre scolarité de l'époque dans d'autres écoles de la Fonction Publique, et le directeur semble très bien s'en accommoder…

Pas de RPS à l'INTEFP sous la direction de l'ancien directeur de l'ANACT

Face à la souffrance de nombreux IET-ITS mais également des agents de l'INTEFP, nous demandons encore une fois un diagnostic RPS au sein de l'INTEFP par un organisme spécialisé et externe.

Mais selon le directeur, il n'y a pas de RPS chez les IET seulement chez les agents de l'INTEFP. « Les IET sont seulement en désaccord avec la direction » et de toute façon « les tensions seraient inhérentes à toute formation pour adultes »

Et c'est après avoir rappelé son « expertise » sur le sujet que Mr le directeur nous annonce : "Il n'y aura pas de diagnostic RPS externe, car j'en connais déjà le résultat".

A méditer

« Les ressorts de la prévention résident en grande partie dans la capacité et la volonté de tous les acteurs de l'entreprise de renouer le dialogue social autours de ce qui pose problème dans l'entreprise »

LANDUZIERE Hervé, la prévention des risques psycho-sociaux du point de vue du code du travail, SSL n. 1480, février 2011.

Sud Travail Affaires sociales
Ministère du travail –
14 avenue Duquesne 75350 Paris SP 07
Tel : 01 44 79 31 95 / 01 44 79 67 69 –
e-mail : syndicat.sud-tas@travail.gouv.fr
Des infos, des idées, le TVM vous écoute : redac.tvm@gmail.com
Les images et illustrations présentes dans ce numéro sont sous copyright de leurs propriétaires respectifs
Édité et réalisé par les militants de SUD Travail Affaires sociales
http://www.sud-travail-affaires-sociales.org/
Twitter : https://twitter.com/sud_travail?lang=fr
Facebook : https://www.facebook.com/sudtravail/